



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 9 mai 2001

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 16 mai 2001

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 29 mai 2001

**Vente d'une parcelle de terrain dans le lotissement des ors a
mendes france a la sarl futurocopie**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC, Maire

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY, M. Alain BAUDIN, M. Gérard NEBAS, Mme Nicole GRAVAT,
M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Guillaume JUIN, Mme Françoise
HALAT, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Joël RENOUX, M.
Rodolphe CHALLET

Conseillers :

M. Jacques LAMARQUE, M. Robert PLANTECOTE, Mme Danièle GANDILLON, M.
Michel GENDREAU, Mme Catherine REYSSAT, Mme Annie COUTUREAU, Mme
Marie-Edith BERNARD, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Rémy LANDAIS, Mme
Catherine DEGUERCY, M. Bernard JOURDAIN, M. Gérard ZABATTA, M. Michel
PAILLEY, Mme Valérie UZANU, Mme Nathalie HIBERT, M. Amaury BREUILLE,
Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Franck GIRAUD, M. Dominique GUIBERT, Mme
Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle
LE FRIANT, M. Jean-Louis EPPLIN, M. Stéphane TRONEL

Secrétaire de séance : Rodolphe CHALLET

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Luc DELAGARDE donne pouvoir à M. Gilles FRAPPIER.
Mme Andrée CHAREYRE donne pouvoir à M. Alain BAUDIN.
Mme Geneviève RIZZI donne pouvoir à M. Gérard ZABATTA.
Mme Isabelle RONDEAU donne pouvoir à M. Bernard JOURDAIN.
M. Alain GARCIA donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.

Excusés :

Conseillers :

Mlle Karen NALEM, Mme Christabelle CHOLLET

DELIBERATION D2011702001

CONSEIL MUNICIPAL DU 9 mai 2001

Développement Economique

**Vente d'une parcelle de terrain dans le lotissement des ors a
mendes france a la sarl futurocopie**

Monsieur Jacques LAMARQUE, Conseiller Municipal Spécial Maire Adj, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

La SARL FUTUROCOPIE implantée avenue Bujault à NIORT se trouve à l'étroit pour exercer son activité. Elle souhaite construire un bâtiment de 300 m² et pour cela souhaite acquérir un terrain de 2.991 m² rue du Vigneau de Souché dans le lotissement des Ors à Mendès France.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- céder à la SARL FUTUROCOPIE ou à toute Société qu'elle désignera pour réaliser l'opération, une parcelle de terrain cadastrée section IA n° 89 d'une surface de 2.991 m² rue du Vigneau de Souché dans le lotissement d'activités des Ors.
- de fixer le prix de vente du terrain à 40,00 Francs H.T. le m² auquel il conviendra d'ajouter la TVA au taux en vigueur sur les terrains à bâtir le jour de la signature de l'acte authentique. Le prix sera payable comptant à la signature de l'acte authentique.
- préciser que les frais de notaire et de raccordement aux différents réseaux seront à la charge de l'acquéreur.
- autoriser le Maire ou le Conseiller délégué à signer l'acte authentique à intervenir.
- préciser que les sommes résultant de cette cession seront imputées à la sous fonction 929.903.775.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	43
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Pour le Maire de Niort
Bernard BELLEC

Jacques LAMARQUE

[Ordre du jour](#)